



HAL
open science

Bion, la rêverie, le rêve, Lacan

Pierre-Henri Castel

► **To cite this version:**

Pierre-Henri Castel. Bion, la rêverie, le rêve, Lacan. ERES. Rêver et imaginer avec Bion et Lacan, eres, pp.151-170, 2023, enfance et psy, 9782749276274. hal-04316586

HAL Id: hal-04316586

<https://hal.science/hal-04316586>

Submitted on 1 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bion, la rêverie, le rêve, Lacan

Pierre-Henri Castel

Un trait remarquable de la pensée de Bion, c'est qu'il n'a pas « fait école » – au sens où ces conceptions n'ont jamais débouché sur une institutionnalisation nouvelle de la formation des psychanalystes. Lors de la violente attaque de la Société américaine de psychanalyse contre les kleinien, à la fin des années 1970, c'est en tant que kleinien qu'il a pris leur défense – et il ne se considérait certainement pas comme « bionien ». La capacité à entraîner avec soi des groupes mû par un transfert de travail n'est d'ailleurs un critère de la créativité psychanalytique que dans le mouvement lacanien – probablement en rapport avec les crises dont il est issu. Plus profondément, si Bion n'a pas fait école, c'est parce qu'il considérait qu'*on ne pouvait pas commencer par lui*, et que son travail exigeait une solide formation psychanalytique préalable, qu'elle soit kleinienne, freudienne, voire annafreudienne, pour nommer les options de l'époque. Bien plus, comme je lis Bion, ses apports ne constituent pas « une théorie de plus ». La pierre de touche de leur validité, c'est *l'augmentation de la réflexivité critique* des psychanalystes sur ce qu'ils font, là où ils le font, et comme ils le font. La notion-clé, à cet égard, est celle de *second thought* : le retour, après coup, sur la séance ou sur la cure, puis sur les concepts, les affects, les souvenirs qu'on y a mobilisés. La « grille » (*grid*), par exemple, est moins une organisation canonique de l'appareil psychique en général qu'une ressource singulière et *évolutive* pour chaque praticien, qui ne vaut que par les matériaux subjectifs qui en remplissent les cases, les lacunes qui du coup y surgissent, et les voisinages pertinents qui s'y révèlent. Au fond, son principe de construction n'est pas tant théorique et synthétique (avec un axe ou vertex horizontal freudien, et un autre, vertical, kleinien), que pratique et analytique : il y a bien des entrées possibles dans l'organisation du matériel et, d'ailleurs, la grille n'est qu'un moyen pour le mettre en ordre, pas une structure qui s'impose à lui *a priori*. On ne saisit bien ce qu'est la Grille qu'en rapport avec les *second thoughts* ; et on s'aperçoit alors qu'il s'agit de formaliser une pratique relativement naturelle chez tout analyste qui réfléchit à ce que lui fait, lui apporte, lui dévoile sa pratique.

Est-il alors envisageable que la lecture de Bion augmente, comme je l'ai dit, la réflexivité critique d'un psychanalyste qui ne coïncide pas avec l'épure freudo-kleinienne qui faisait norme en son temps ?

La question du rêve, non seulement de sa théorie, mais aussi de sa pratique dans la clinique de Lacan et de ceux qui s'en revendiquent, paraît un bon moyen de développer le problème. Car, à première vue, cette théorie et cette pratique lacanienne du rêve ont des fondements *matériellement* incompatibles avec Bion. On ne voit donc pas ce qu'il pourrait y apporter.

Un exemple évident, c'est qu'une séance « brève » ne laisse pas le « certain temps » requis pour la narration d'un rêve « complet ». Car en tirant ce simple fil, c'est bientôt toute la pelote qui vient du rejet armé du style psychanalytique honni du Lacan des années 1950 : la *Two-Body Psychology* à la Rickman (qui fut un temps l'analyste de Bion). Lacan lui oppose d'emblée sa méfiance à l'égard de tout usage prétendu positif du contre-transfert, un virulent antipsychologisme (qui va jusqu'au refus de notions comme « psychisme » et « appareil psychique »), la subordination de l'affect et de la communication affective à la situation d'énonciation comme asymétrique et, plus généralement, une psychanalyse ordonnée au langage et au symbolique.

Or il y a, c'est vrai, une tendance puissante à faire de la pensée de Bion une justification en dernière instance, sophistiquée, voire un peu mystifiante, de tout ce style affectif-communicatif-intersubjectif, ou encore transféro-contre-transférentiel, qui n'est pas loin aujourd'hui, dans ses mille et une versions, de constituer la *lingua franca* de la psychanalyse empathauthentique (vous avez bien lu)¹. Ce faisant, on nie chez Bion ce qui saute aux yeux : le caractère extraordinairement

1 Pour une idée de la controverse (qui laisse d'ailleurs Bion de côté), voir L. Kahn, *Le Psychanalyste apathique et le patient post-moderne*, L'Olivier, 2014, et mon commentaire, « La psychanalyse "américaine", ou du bon usage des

abstrait, non-psychologique ou, en tout cas radicalement *non-empathique* de sa pensée. On traite comme contingente, ou pis, soluble dans l'exégèse savante, la torsion mentale que nous inflige sa conceptualité, médiée (si l'on peut dire !), par un texte opaque et travaillé par toutes sortes de préoccupations épistémologiques, socio-anthropologiques, et finalement littéraires. Évidemment, elles relèvent d'une très haute culture, si haute, en fait, qu'un lecteur anglophone n'est pas tellement mieux placé qu'un Français pour en détecter les sources cachées (mais ce qui est sûr, c'est qu'elles n'ont rien, mais alors rien à voir avec les notions-clés du structuralisme français, sa philosophie des sciences, sa critique du sujet ou sa lecture de la modernité). D'autre part, l'insistance de Bion sur le besoin vital de *vérité* s'avère difficilement compatible avec toute lecture psychologisante de la psychanalyse – la vérité est toujours trop normative et trop sémantique pour être un produit causal ou même un ingrédient psychologique. Enfin, Bion partage avec le dernier Wittgenstein une façon de s'exprimer (en « Mais ne pourrait-on pas penser aussi que ... ? ») qui laisse le lecteur faire l'essentiel du travail, agiter les questions pour lui-même, et qui l'oblige à se mouvoir dans l'élément de l'incertitude plutôt que du dogme. Contradictions et paradoxes ont chez Bion une fonction expressive propre. Au total, on oublie même combien, après un premier temps de fascination, il a été *rejeté* par les premiers promoteurs du style aujourd'hui dominant, à base d'empathie, qui, par un retournement surprenant, en invoquent aujourd'hui l'autorité.

Ceci rappelé, le rêve lacanien est tout à fait officiellement une donnée périphérique de la doctrine : un simple terrain de jeu pour illustrer les jeux du signifiant. Et plus personne de nos jours ne mesure les enjeux d'une polémique bien oubliée, où d'excellents lecteurs de Freud reprochaient à Lacan de ne plus distinguer *pensée* du rêve et *travail* du rêve. Le contraste avec Bion, de ce point de vue, est tellement vif que, de la friction, j'espère tirer des étincelles. Hélas, tout tenant à tout, il n'est pas facile de caractériser la conception bionienne du rêve sans, de fil en aiguille, préciser aussi une foule d'autres concepts. Je vais donc en donner un aperçu sommaire pour éclairer le débat.

La doctrine bionienne du rêve a quatre caractéristiques principales².

Elle se présente jusqu'à un certain point comme un complément logique de la doctrine freudienne. Non sans humour, Bion décrit même sa tentative comme une façon de transformer la « voie royale vers l'inconscient » en une route à deux voies : il ne s'agit plus seulement d'accéder à l'inconscient à partir du rêve en comprenant comment les désirs infantiles, sexuels, les conflits et les désirs refoulés, bref les contenus latents inacceptables à la conscience sont traduits par le travail du rêve dans les contenus manifestes, mais, *en sens inverse*, comment les entrées sensorielles et émotionnelles qui bombardent la surface de l'appareil psychique sont « digérées », selon la métaphore constante de Bion, par cet appareil et transformées, du moins dans le cas idéal, en pensées de rêve – processus qui peut alors plus ou moins se boucler avec le premier, mais sans que Bion explicite jamais parfaitement pourquoi ni comment. Disons en tout cas que les « restes diurnes » de la doctrine freudienne classique, qui sont plus ou moins les occasions où les prétextes extérieures auxquels s'accrochent le contenu manifeste, deviennent plus nettement chez Bion lisibles en termes de sollicitations excessives, voire d'attaques quasi traumatiques contre l'appareil psychique. Transformer ces éléments en éléments rêvables (les éléments- β en éléments- α , selon sa terminologie) est l'opération fondamentalement vitale de l'appareil psychique : la psychose est le cas limite d'un échec massif de ce processus. Comme on voit, cet appareil se présente donc comme une combinaison des schémas du chapitre VII de *L'Interprétation du rêve* et du « bloc magique ».

épouvantails » sur le site Œdipe (<https://www.oedipe.org/prixoedipe/2015/kahncastel>).

2 Le plus simple est de se reporter à *Cogitations*, trad. franç. In Press, 1992. C'en est l'état final.

On dispose désormais en français d'une introduction systématique à Bion, très justement centrée sur le *dreaming*, qui en est aussi, il faut l'avouer, une interprétation un peu baroque, mais qui a l'avantage de réunir les principales références avec un vrai souci de cohésion : J. Grotstein, *Un Rayon d'intense obscurité. Ce que Bion a légué à la psychanalyse*, trad. franç., Ithaque, 2016. Hélas, il n'existe rien sur Bion comme le magnifique lexique conceptuel de Hinshelwood sur Melanie Klein. *The Dictionary of The Work of W.R. Bion*, de R.E. Lopez-Corvo, Karnac, 2003, est truffé de contresens non sur Bion mais sur ses sources scientifiques et philosophiques, et il a tendance à répéter ses obscurités plutôt qu'à les éclairer.

Mais, sans entrer (faute de place) dans des justifications détaillées, beaucoup d'indices chez Freud pointaient déjà en direction de leur complémentarité.

C'est pourtant presque exclusivement l'usage *inversé* de l'appareil psychique freudien qu'on trouve chez Bion. Ce qui a d'emblée une première conséquence, dont beaucoup vont suivre : le rêve est bien loin d'être chez lui le « gardien du sommeil ». Peut-être l'est-il, en un sens, comme stase onirique temporaire, rapportée au modèle nocturne standard des psychologues, mais certainement pas comme ce *processus*, le « rêver » (*dreaming*) qui retient toute l'attention de Bion. Car le rêver *construit* l'appareil psychique, et le délimite au sens fort en arrière de l'écran- α qui est véritablement sa peau à la fois sensible et filtrante, le lieu de conversion des éléments- β en éléments- α . Le rêver, s'il est un gardien, est celui de l'appareil psychique, mais, plus encore, le « travail du rêve » bionien se change du coup en travail d'un inconscient-*interprète* qui digère et qui transforme les excitations brutes en pensées rêvables. Le « travail du rêve » freudien ne fait ainsi qu'acter cet autre travail qui le *précède*, on reparcourant vers le lieu psychique où se forment les images du rêve soumises à la censure du désir refoulé, les voies tourmentées qui circonscrivent ce même lieu, et le protègent en sorte que ce lieu, si j'ose dire, *ait lieu* « psychologiquement ».

Ainsi pour Bion, tout le travail freudien du rêve, les déplacements, les condensations, le symbolisme, etc., tout cela va de soi, tout cela est complètement acquis. Et d'ailleurs, dans les rares situations cliniques dont il livre les détails, on est même plutôt médusé de la radicalité avec laquelle les jeux de mots et les rébus les plus abracadabrants lui viennent à l'esprit. Mais la question qui le taraude, en digne kleinien, est plus radicale : comment peut-il se faire qu'il y ait même un tel inconscient, si nettement et si simplement séparé du conscient ? La théorie du rêve doit-elle seulement fournir la « voie royale » vers les formes déchiffrables du refoulement névrotique, ou bien, complétée et étendue en doctrine du rêve, ne peut-elle pas permettre de conceptualiser *cette séparation même* et, par suite, ce qui peut mettre cette séparation en échec, autrement dit expliquer la psychose ? (La psychose, en ce dernier sens, sera la pathologie typique de l'écran- α .)

On reconnaît la filiation kleinienne de ce raisonnement métapsychologique, qui cherche à remonter en amont des formations d'abord identifiées par Freud, pour en fournir une reconstruction génétique. Mais si l'on se penche maintenant sur ce que ce modèle permet de faire, sur ce qu'il rend perceptible dans la clinique et ce qu'il autorise comme intervention au psychanalyste, on n'a guère l'impression qu'il s'agit d'un approfondissement qui laisserait les couches supérieures (freudiennes) intactes. C'est plutôt un bouleversement en profondeur qui change le sens et la portée de ce que l'on fait au juste quand on « déchiffre » un rêve.

Tout d'abord, c'est une manière de prendre terriblement au sérieux l'idée selon laquelle un refoulement réussi des excitations devrait équivaloir à une « digestion » onirique complète et, en cela, ne justement pas en laisser *la moindre trace*, manifeste ou latente. Autrement dit, s'il y a ce que l'on appelle ordinairement « rêve », en langage ordinaire ou chez les psychologues, *et même chez Freud*, c'est que quelque chose *échappe* au processus bionien du rêver, que quelque chose *ne se laisse pas* digérer-interpréter. Bion, dans les différentes versions de sa doctrine du rêve, oscille ainsi entre deux extrêmes qui ne sont pas du tout contradictoires, mais relatifs l'un à l'autre. D'un côté, pouvoir avoir des rêves, c'est avoir ce pouvoir de filtrer, puis de digérer les excitations en sorte de constituer son appareil psychique comme indépendant – et par là, rêver est la fonction fondatrice de l'esprit lui-même, en psychanalyse, celle à partir de quoi tout le reste s'ordonne. Mais, d'un autre côté, l'imagerie onirique doit être conçue non seulement comme l'effet d'une liaison, mais comme la manifestation résiduelle et insistante d'une excitation qui ne se laisse pas refouler tout à fait. Aussi l'image onirique est-elle comme une « excrétion visuelle » intime, encore interne dans le rêve nocturne normal, plus nettement hallucinatoire dans le cauchemar, la hantise phobique, la crise hystérique ou le mentisme imagé de l'obsessionnel – voire une *éjection* du non-rêvable dans le réel, par le fameux mécanisme de l'identification projective, typiquement dans la psychose.

L'écoute associative du rêve en est profondément affectée. On peut toujours en effet « déchiffrer » tant qu'on veut n'importe quelle formation onirique, en la découpant sur les axes du

manifeste du latent et du manifeste, et en se servant ingénieusement des bonnes vieilles figures freudiennes du travail du rêve. Mais la clinique nous apprend l'inégale pertinence, voire en certains cas la dangerosité de ce procédé. Car on ne sait pas toujours si une formation onirique ne relèverait pas en fait de l'excrétion visuelle du non-rêvable, voire de l'hallucinatoire psychotique au sein d'une *apparence* de rêve. Auquel cas, c'est l'intégrité, chez le patient, de son « appareil à penser ses pensées », qu'on met en danger par le déchiffrement – l'interprétation du psychanalyste fonctionnant comme une agression supplémentaire sur l'écran- α et, à la limite, comme un surcroît de persécution³.

Par contraste, Bion retrouve un ensemble d'intuitions qui semblent avoir été très vivantes chez Freud, mais qui contrastent avec les conseils techniques qu'il a laissés dans *L'Interprétation du rêve*. Il y affirme en effet sans équivoque que, l'inconscient étant ce qu'il est, seul le psychanalyste est véritablement proposition d'interpréter, de déchiffrer le désir refoulé dans le rêve. Cette autorité en surplomb, voilà ce que ruine *de facto* la doctrine bionienne du rêver. Le silence de l'analyste, du coup, n'a plus rien du retrait calculant qui attend les pièces manquantes du puzzle ; il est coproduction d'une forme de « contenance » qui accompagne le nouveau déploiement de l'écran- α , et qui laisse le rêver *interprétant* « avoir lieu ». L'interprétation, du coup, est, en tendance, au ras du préconscient : elle tient plus de l'écho anticipé le plus économe possible de la symbolisation en cours, même si elle doit honorer sa densité et sa profondeur. Premier corollaire : c'est tout à fait le même silence qui peut accueillir les associations du névrosé et les « associations » du psychotique ou du pervers (je mets des guillemets de « contenance » autour du mot association, dans ces deux derniers cas, parce que je suis bien persuadé que c'est l'opération du psychanalyste qui crée les conditions de *liaison du non-rêvable*, dont il serait dangereux, en outre, de croire qu'il se limite à du non-*dit*, tellement le corps y est impliqué). Deuxième corollaire : Bion reste de ce point de vue assez kleinien : il n'y a pas de psychanalyses différentes, ni même de techniques différentes, selon qu'on a affaire à la névrose, à la psychose ou à la perversion. Mais il ne paraît pas du tout partisan de l'interprétation « profonde », visant directement l'angoisse inconsciente, qui est la marque de fabrique de la pratique kleinienne orthodoxe. Car on peut faciliter la communication du conscient et de l'inconscient (*dans les deux sens*, là est le point crucial, vraiment post-freudien !) chez le patient – mais alors le psychanalyste est plus un « conduit » (temporaire) qu'une instance d'objectivation, placée « sur un autre plan », comme dans le modèle fortement asymétrique kleinolacanian. On voit aussitôt le point de désaccord : si Bion attire et intéresse tant les partisans actuels d'une psychanalyse « empathique », « intersubjectiviste », ou « transféro-contre-transférentielle », c'est qu'ils croient trouver là la métapsychologie puissante qui leur fait défaut.

Une autre piste de réflexion que je développe en ce moment s'appuie sur ce motif bionien du *rêver le non-rêvable* pour tenter de pénétrer la dynamique profonde du *squiggle* chez Winnicott⁴. On s'en souvient, le moment décisif est celui où l'enfant, dans une série d'échanges avec son analyste, parvient à relier son tracé et l'interprétation de ce tracé à une expérience onirique, et à l'expression voilée d'un fantasme. Winnicott observe la chose, et il en fait une ressource dans le cadre d'une théorie du jeu (*playing*), qui est en son fond une théorie de l'autre, c'est-à-dire de l'autre comme *celui à qui on laisse du jeu*. Et c'est dans ce espace de jeu (au sens d'une latitude et d'une amplitude laissées à l'autre) qu'une certaine constriction imaginaire surmoïque peut commencer à se dénouer. Une hypothèse à mon avis féconde pour aller encore plus loin, ou plus près encore des opérations effectives, serait d'interroger le tracé initial (que l'enfant ou le

3 Tout cela est intuitif en pratique. Pensez par exemple dans la névrose obsessionnelle (mais aussi quelquefois dans la paranoïa) au statut des rêves « prémonitoires » que les patients se refusent absolument à laisser interpréter, et qu'ils insistent pour qu'on les laisse à part de tout déchiffrement. Freud les évoque chez l'Homme aux rats. Ces derniers, en quelque sorte, ne livreraient pas les contours du désir le plus refoulé (même s'il est tentant de les lire ainsi, et c'est la position de Freud), mais ils consisteraient en autant d'accrétions bizarres, à aborder avec précaution, à la surface très fragile qui isole le sujet de l'autre, ou plutôt qui ne l'en isole pas tant que ça – comme la vive tension du transfert autour de ces épisodes en atteste amplement.

4 *Psychanalyser les enfants : anthropologie, épistémologie*, clinique, à paraître aux éditions du Cerf.

psychanalyste doivent dessiner les yeux fermés, recommandait Winnicott) comme une manifestation paradigmatique de l'« excrétion visuelle » du *non-rêvable*. C'est ce dernier que le procédé des traits supplémentaires complétant le tracé de départ, combinés aux échanges verbalisés (associatifs) du commentaire et de la remémoration, va plus ou moins ramener, ensuite, dans le registre du symbolisable. Les cycles successifs de *squiggle*, surtout quand l'enfant a pu rêver entre les séances, joint au patient travail du « qu'est-ce que c'est ? » et du « qu'est-ce que tu vois ? », reconfigurent ainsi ses dispositions psychiques, et altèrent pour finir la donne symptomatique : je suggère de les comprendre comme une transition décisive *de l'excrétion à l'expression*. Il serait ainsi très intéressant d'examiner ce qui se passe, non seulement lorsque l'enfant rêve à ses *squiggles*, et les réinjecte dans un nouveau cycle à la séance suivante, mais aussi *l'analyste* (Winnicott, dit-on, dès le réveil, en traçait quelques-uns avant de se mettre au travail).

Cette parenthèse sur Winnicott permet une transition plus aisée vers le dernier pilier de la doctrine bionienne du rêve. Comment, en effet, le lieu où le rêve peut psychiquement « avoir lieu », ce que circonscrit et protège l'écran- α , est-il institué au commencement de la vie ? C'est parce que le nourrisson confronté aux excitations les plus violentes, mais pauvre en moyens de les digérer-interpréter, « s'appareille », comme j'aime dire, à l'appareil psychique de sa mère. Le prototype de l'écran- α , c'est alors le *pli enveloppant* ouvert dans l'espace perceptif du nourrisson par la continuité robuste et indéfectible d'un visage équanime et d'un sein nourrissant. C'est dans ce pli que l'enfant immature projette au départ ses éléments- β , *et c'est de la digestion qu'en fait la mère qu'il réabsorbe en retour le fruit* – ses excitations brutes initiales lui revenant enrobées du lustre pulsionnel que leur confèrent le regard, la voix, le *don* des bras maternels et toutes leurs promesses sexuelles à venir. Bion postule ainsi que l'écran- α de la mère « passe » à l'enfant (et avec lui, bien sûr, ses fissures, ses zones cicatricielles et ses replis singuliers) – par une sorte, suppose-t-on, d'« appareillage » originaire en amont de tout appareil psychique indépendant.

Mais si l'on s'extrait d'une chronologie manifestement mythique, si l'on remarque même, soit dit en passant, la couleur onirique de ce genre d'évocation, on voit vite et facilement qu'il s'agit ici d'une reconstruction *a posteriori* dont la source n'est pas l'observation des tout-petits, mais l'attention très particulière aux associations que j'évoquais plus haut. Qu'est-ce qu'être sensible, en effet, dans une suite toute banale d'associations libres sur un rêve, au « travail du rêve » au sens de Bion, autrement dit, au processus de rêver le *non-rêvable* ? Et bien c'est être, tout simplement, en état de *rêverie* (le psychanalyste et son patient « s'appareillant », la rêverie étant, comme les post-bioniens l'ont fortement marquée, rêverie *à deux*.).

*

Rêverie : le mot a fait florès, il est fort trompeur, et je ne peux ici qu'indiquer la bonne controverse qu'il faut avoir à son sujet, selon moi⁵.

Il y a tout d'abord un usage standard, en tout cas dans la littérature professionnelle, de la rêverie bionienne, qui donne il faut l'avouer raison à la méfiance extraordinaire que Lacan, dès les années 1950 montraient à l'égard du potentiel égarant de la *Two-Body Psychology*. On ne compte plus, en effet, les témoignages profondément subjectifs d'états oniroïdes induits chez les praticiens par leur écoute en séance, et qui, au nom du schéma transféro-contre-transférentiel, finissent même par valoir comme norme authentifiante de la qualité de cette écoute. Très souvent, les images distractives, les affects hors-sujet (d'ennui, de dépression, d'excitation sexuelle) viennent animer quelque chose dans le corps de l'analyste, travaillé par un malaise quelconque, et le pompon, c'est de pouvoir faire état aux collègues des rêves, voire des manifestations psychosomatiques discrètes que la séance a déclenchés en vous. Bien sûr, ces témoignages sont systématiquement accompagnés de l'exposé des effets étranges et merveilleux qui se manifestent concomitamment chez le patient –

5 Je laisse de côté une acception difficilement audible en français, qui est la valeur du mot dans la poésie romantique anglaise, notamment chez Keats, où il est lié à un art d'inventer poétique.

ce qui « prouve bien » qu'ils n'étaient pas si subjectifs, mais les traces en surface d'une communication réussie d'inconscient à inconscient. Affaire de goût, je n'aime guère ce ton de confession, quand il vise à présenter le psychanalyste comme « bien humain », tandis que sa « faute », au bout du compte, n'est pas tant une faute que ça, mais une faute heureuse, *felix culpa*, qui démontre au second degré l'excellence de l'analyse de l'analyste « réceptif ».

Mais toutes les communications de ce genre ne sont pas également empreintes de vulgarité, et il faut reconnaître à quelques-unes une véritable valeur clinique⁶. Elle est liée à ceci que Bion, avec sa notion de *dreaming*, ouvrait grand la porte à un pareil usage technique (ambigu et dangereux) de l'attention flottante. Dès le moment en effet où l'ancrage de la théorie du rêve n'est plus le sens *ordinaire* du rêve (des images nocturnes dans le sommeil), mais un processus *inédit*, également valable pendant la veille, et qui, surtout, est un rêver *normal* comme processus de pensée fondamental constamment actif à l'état de veille (pas juste les phénomènes visuo-oniriques *morbides* de la phobie, de l'hystérie ou de l'obsession), dès ce moment, donc, l'unique accès au *non-rêvable* du rêveur du patient implique de *partager* avec lui une certaine disposition psychique – et telle est la fonction théorique et pratique de la rêverie (*reverie*). Cette dernière, en somme, est le corrélat observationnel, du côté du fauteuil, du rêveur du *non-rêvable* du côté du divan. C'est par la rêverie qu'on *s'affecte* du rêveur (*dreaming*) du patient. Il est donc parfaitement prévisible, et c'est ce que toute cette littérature post-bionienne mouline à perte de vue, que le psychanalyste rapporte des états de « saturation » psychique dans son écoute, comme si l'écoute activement paranoïaque des significations transférentielles (car les post-bioniens restent des post-kleinien : tout est si transférentiel que l'analyste en séance est l'enjeu et l'objet *constant* de la projectivité du patient) s'enrichissait maintenant d'un vécu hypocondriaque de leur impact somatique imaginaire. À cet égard, la *Two-Body Psychology* (bien oubliée, mais toujours à l'œuvre) porte la conception transféro-contre-transférentielle de la cure à des sommets d'audace qui font regarder les explications habituelles par l'empathie comme des rationalisations timides.

Une seule chose rend tolérable, à mon avis, toute cette clinique introspective des états d'âme du psychanalyste. C'est sa contrepartie logique, quand on ne perd pas de vue la dynamique paradoxale du rêveur-le-*non-rêvable* (avec ce phénomène capital du point de vue métapsychologique qu'est l'« excrétion visuelle » de l'image comme trace du processus *inabouti* du rêveur). C'est la version austère, « désaturée », de la rêverie, laquelle est son pendant indispensable, puisque c'est précisément le *vide préalable* du lieu d'accueil offert au *non-rêvable* en séance qui lui permet ensuite d'en saturer le lieu.

Tout le point alors de savoir s'il s'agit là d'un pôle idéal, ou d'une abstraction conceptuelle qui a juste une fonction *sémantique* dans la théorie, ou si, comme je le crois, cette rêverie désaturée est une disposition *épistémique* concrète, une orientation spécifique de l'attention flottante. Car ce qu'en dit Bion est si philosophique qu'on a beaucoup de mal à saisir comment la « capacité négative » (*negative capability*) au principe de l'attention flottante, qui est *tout le contraire* de ce que racontent les comptes-rendus hypersubjectifs de séance, peut se réaliser pour de bon dans l'appareil psychique du psychanalyste. Je n'ai pas la réponse. En revanche, j'attire l'attention sur le fait que la ressource principale de Bion pour traiter cette question, se trouve justement suspendue « entre » une exigence abstraite et conceptuelle de *formalité* (qui touche à la limite à la possibilité d'algébriser les opérateurs psychanalytiques ultimes), et une créativité psychique très fortement *incarnée* dans l'expérience vécue du rêveur.

C'est pourquoi Bion, je crois, s'est tant intéressé au premier intuitionnisme mathématique, notamment français avec Poincaré : parce qu'il était étroitement articulé à une *psychologie de l'invention mathématique*⁷. Or cette dernière offre un commencement de réponse au caractère « à deux faces » de la rêverie (vécue et formelle). À la différence du second intuitionnisme, celui de

6 Voir par exemple Thomas H. Ogden, *Cet Art qu'est la psychanalyse. Rêver des rêves irrêvés et des cris interrompus*, trad. franç. Ithaque, 2012.

7 H. Poincaré, *Science et méthode*, Kimè, 1998-1999.

Brouwer et Heyting, où le sujet créateur est assez aisément reconstituable comme une sorte de « sujet transcendantal » (la phénoménologie s'en est vite emparée pour cette raison), le premier s'intéressait beaucoup aux circonstances vivantes de l'invention. Au lieu d'en faire l'expression impersonnelle d'un pouvoir transcendantal, il s'intéressait à ceci qu'un grand savant comme Poincaré fait explicitement des états de rêverie éveillée et de rêve nocturne un préalable mental, permettant la « mise en suspens » de ses connaissances antérieures, et leur offrant l'opportunité d'une reconfiguration « automatique » (c'est-à-dire involontaire et non-consciente) sous une forme nouvelle qui finit par s'avérer pertinente. Les anecdotes en ce sens (comment Poincaré raconte avoir découvert la solution au problème des équations fuchsienne) n'intéressent plus les épistémologues. Mais c'est aux yeux de Bion le maillon manquant entre une attitude psychique singulière (le rêve) et une désaturation qui rendrait complètement disponible et accueillante l'attention flottante pour la découverte des « conjonctions constantes » (lisez : les *fonctions*) du matériel associatif. D'autant plus que les psychologues de l'invention mathématique, et Poincaré en personne dans sa fameuse auto-observation, soulignent un point décisif : on ne passe de l'état psychique oniroïde qui sert de simple circonstance de l'invention à l'invention elle-même en tant qu'objectivement vraie, que si, et seulement, si la *mémoire* s'arrête, et si le *désir* de trouver la solution est entièrement aboli. Or c'est ce qui se passe avec le matériel des représentations nocturnes, déliées d'abord de leurs attaches dans le monde réel, qui sont comme oubliés, mais encore dont le libre-jeu est délivré de toute intention de connaissance. Or c'est cet état « sans mémoire et sans désir » qui caractérise, dans l'attention flottante bionienne, la rêverie vraiment désaturée.

On comprend dès lors ce qui seul peut donner crédit à ces aveux intimes, à cet étalage d'états d'âme psychanalytique qui se déploie aujourd'hui dans la littérature professionnelle sous une caution bionienne : son articulation rigoureuse, c'est-à-dire formaliste et pourquoi pas quasi-algébrique à de véritables *fonctions psychiques*, dont on assumerait avec un peu de courage l'ambition d'*universalité*. Que Bion pointe dans cette direction, ses notations mathématiques en témoignent (comme par exemple lorsqu'il mobilise la graphie frégréenne « $\xi ()$ » pour les fonctions dites justement « désaturées », c'est-à-dire où l'on indique juste entre les parenthèses la *place vide* de l'argument). Cela dit, il n'est pas si courant que les bioniens contemporains nous fournissent (c'est même rare, et plus rare encore la conscience du problème) la transition de leurs rêveries vers une authentique créativité formelle en psychanalyse. Mais c'est pourtant la seule transition qui soit vraiment bionienne – et qui fasse sentir toute l'exigence et tout le sérieux d'un horizon *psychique* de la *forme* : ce que, à un certain moment, Bion reportait sur la ligne H de la Grille⁸.

Rêver et rêverie s'articulent ainsi l'un à l'autre à partir de l'*extension conceptuelle* d'un schéma freudien de l'inconscient qui puise autant au chapitre VII de *L'Interprétation du rêve* qu'au « bloc magique ». Mais c'est la redoutable question de savoir comment l'attention flottante peut être en même temps un outil d'*observation* (et même d'observation scientifique!) qui animait Bion : sa doctrine du rêve (qui débouche sur un « rêver à deux » en séance) enracine la théorie freudienne du désir et de son refoulement dans une interrogation anthropologique plus vaste, qui confronte à la question de savoir si penser-rêver suffit ou non à supporter l'insupportable de l'excitation de la vie.

*

D'un tel dispositif, un lecteur de Lacan peut-il se saisir ?

Commençons par écarter un premier au rapprochement. Je suis sceptique quant à l'objection selon laquelle la variation de la durée des séances, et surtout les séances « brèves », ne laisseraient pas le temps requis par la rêverie. Tout d'abord, que les praticiens dits lacaniens le veuillent ou non,

8 J'ai beaucoup profité, à cet égard, de mes supervisions avec Antonino Ferro, qui mobilise constamment dans sa prise de note cette algèbre bionienne, graphique, schématisante, et déjà plus formelle, en complément nécessaire et désaturant à la saturation onirique de l'écoute. Christopher Bollas la recommande aussi, et en a même publié des exemples.

et qu'ils en aient conscience ou pas, il y a des fonctionnements objectifs, et même des usages délibérément *contenant* de la scansion (disons, de la coupure des séances « brèves ») : ces dernières délimitent des intervalles psychiques dédiés à la rêverie et au rêve, certes, hors du divan, et donc sans la présence incarnée de l'analyste, mais cette dernière ne manque pas de se faire sentir à intervalles suffisamment réguliers pour *rouvrir* l'espace continu de la perlaboration, c'est-à-dire du *dreaming* du patient. Techniquement, c'est comme si la coupure venait non pas trancher (ou pas *uniquement* trancher), comme on délivre par la grâce de l'équivoque d'un lourd poids d'imaginaire un signifiant enlisé, mais créer aussi les conditions du *retentissement* subjectif d'un événement psychiquement investi. Sous ce rapport, scander, c'est instaurer avec fermeté la « barrière de contact » (l'écran- α) qui permet à cet événement de résonner pleinement. Voilà qui, du même coup, réinstitue la possibilité symbolique d'une séparation effective du « lieu » de ce retentissement – d'un « avoir lieu » *pour le sujet* qui l'équipe d'un appareil (psychique) à *penser* ses pensées, et à *penser ses pensées*. Ses pensées pensées deviennent ainsi *pensantes*. Substituer à la pure confusion du sens capturé dans le corps vivant sa résonance selon des harmoniques réglées, tel serait *aussi* l'opération en cause. En ce sens précis, même s'il est contestable, Bion n'est pas matériellement (ou cliniquement) incompatible avec la séance lacanienne-type.

Maintenant, une énumération rapide des principales thèses lacaniennes sur le rêve marque quand même un abîme manifeste entre les deux approches⁹.

Tout d'abord, le rêve est chez Lacan tellement dépouillé de sa qualité psychique, qu'il n'en reste quasi qu'un texte, au statut d'ailleurs parfois ambigu, puisqu'on ne sait pas très bien s'il est le texte du récit du rêve, ou bien la textualisation, *via* les associations du patient, de faits mentaux nocturnes, de nature imaginaire, qui sont dès l'origine substantiellement altérés par ceci que l'homme parle. C'est toute la difficulté de comprendre la prémisse fondamentale de la théorie lacanienne du rêve, que s'il est imaginariation du symbolique, l'interprétation consiste à en symboliser l'imaginaire. On peut aussi remarquer que si Lacan, d'emblée, traite le rêve comme une écriture, sa conception pleinement développée de l'écriture est beaucoup plus tardive. Mais au total, le rêve (et les associations sur le rêve) n'est un des lieux d'instanciation du ternaire Réel, Imaginaire, Symbolique, comme le *Witz*, et pas du tout, comme chez Bion, le noyau irréductible de l'expérience psychanalytique – je dirais, plus précisément, la *pratique paradigmatique* de la psychanalyse, celle dont tous les concepts théoriques doivent être extraits *réflexivement*, et dérivés par *extensions successives* à partir de la réflexion de Freud sur ses premières découvertes. L'épistémologie du rêve chez Lacan procède au contraire par des voies *intellectuelles* : c'est la notion de « structure » qui révèle dans le matériel empirique de la clinique les corrélations vraiment pertinentes, et ceci permet même de *corriger* Freud, en neutralisant dans ses analyses ce qui restait encore trop psychologique.

Ensuite, Lacan découpe explicitement dans le travail freudien du rêve les deux opérations les plus congruentes avec la syntaxe structurale de la métaphore et la métonymie : la condensation et le déplacement. C'est tout à fait cohérent avec son indifférence à l'égard du processus psychique du rêver : la mise en image, la *scénarisation visuelle préalable des pensées*, la *Darstellbarkeit* de Freud, est habilement minorée sous la forme d'un simple « égard » pour les contraintes de la « mise en scène ». Bref, là où Bion détecte dans la tension hallucinatoire immanente au rêver tout un travail qui appelle à reconsidérer la notion si paradoxale de « barrière de contact », Lacan voit juste dans cette mise en images, dans cette énigmatique « figurabilité », un décor de théâtre à camper. Nulle surprise, du coup, à ce que la plupart des réflexions post- (et anti-) lacaniennes sur le rêve s'intéressent massivement à la *Darstellbarkeit*, minorant *a contrario* ou tenant pour acquis tout ce qu'on doit apprendre de la condensation et du déplacement¹⁰.

Enfin, Bion ne cherche jamais à approfondir ni à systématiser l'exploration des mécanismes

9 Il y en a peu d'exposés systématiques. Celui de M. Safouan reste encore un solide point de départ : *L'Inconscient et son scribe*, Seuil, 1982.

10 Voir C. et S. (éds), *La Figurabilité psychique*, In Press, 2007.

de déformation dans le rêve sous le coup de la censure. Il y est bien évidemment sensible, et ce qu'on sait de sa technique avait constamment recours à toutes les manipulations symboliques qu'on peut espérer, mais le *comment* ne l'intéresse pas. C'est qu'à la différence de Lacan, qui donne à ce *comment* la valeur décisive de surdéterminer ce qu'il en est du « sujet » (divisé, c'est-à-dire du sujet en tant que « représenté par un signifiant pour un autre signifiant »), Bion part de ceci *que* rêve il y a (*comment* il déforme le désir étant une question déjà réglée par Freud). Du coup, le fait crucial, c'est qu'il y ait un écran- α , et qu'on puisse raconter quelque chose sur sa genèse, et sur les accidents structuraux qui peuvent lui arriver, etc., nullement le *modus operandi* du filtrage sélectif des excitations qui est sa raison d'être. Car ce qui ressemble le plus au « sujet » de Lacan, c'est l'appareil psychique que cet écran délimite *en-deçà* comme une peau à la fois sensible et protectrice – même si, pourrait-on remarquer, tout ce que nous savons dudit appareil étant décidé *à sa surface*, les opérations qui s'y déroulent doivent avoir, en un sens, le pouvoir de déterminer en quoi il consiste. (Je me suis jusqu'ici demandé ce qu'un lacanien pourrait faire de Bion, je soulève ici la question symétrique de ce qu'un bionien pourrait faire de Lacan qui ne soit pas recherche gratuite des analogies, mais, comme je ne cesse de répéter, *extension conceptuelle* de la doctrine du rêve.)

Mais ce n'est pas tout, et ce n'est sûrement pas l'essentiel. Comme je l'ai dit au début, Bion ne conçoit jamais sa contribution comme « une théorie de plus » en psychanalyse – elle s'ente plutôt sur une formation préalable, qu'elle soit freudienne, ou kleinienne, qu'elle *seconde*, et elle ne vaut que par le degré supérieur de réflexivité critique qui permet de *conclure* quelque chose de communicable, et même de scientifiquement communicable, de l'après-coup d'une cure ou d'une séance chez le psychanalyste. C'est donc une pensée inaccessible aux psychanalystes qui n'ont pas senti au moins une fois vaciller l'intégralité du paradigme théorique et pratique auquel il s'était confié, et dont ils héritent le plus souvent par la médiation des concepts qui ont servi à les analyser eux-mêmes. En somme, Bion, ce n'est pas pour les psychanalystes qui sont nés d'une seule analyse ou d'un seul psychanalyste. On oublie combien les grands esprits de la psychanalyse de l'entre-deux-guerres et jusque dans les années 1960 voyageaient de divan en divan, puis de supervisions en supervisions. Ils étaient alors constamment exposés au danger de se faire démontrer que tout ce qu'ils avaient cru être une cure (y compris la leur) ne valait au fond pas grand-chose, était *à peine* de la psychanalyse. C'est à l'aune d'une telle épreuve qu'il faut rapporter la quête bionienne d'éléments, de fonctions, en un mots d'invariants de la *description psychanalytique* qui soient non seulement des opérateurs de traduction entre théories, mais aussi d'arbitrage entre gestes techniques possibles. La doctrine bionienne de la pensée (*i.e.* du penser-rêver) est taillée non pour ceux qui constatent la crise en psychanalyse, mais pour ceux qui en sont intimement traversés.

C'est pourquoi, selon moi, il n'y a rien à comparer, rien à intégrer, rien à tenter de faire coïncider entre Bion et Lacan¹¹, alors que des opérations de ce genre sont tout à fait indispensables entre Bion, M. Klein, et Winnicott, ou entre Freud et Bion, Freud et Lacan, ou Freud et M. Klein. Car c'est moins le *contenu* dogmatique qui compte ici, que le genre de *recherche reproblématisante* qu'il appelle. Avec Bion et Lacan, pour dire le mot, ce n'est pas *ce qu'on* pense de la psychanalyse qui change, mais *comment*.

M'excusant d'une fin si abrupte (car je crains les horions après la phrase de conclusion du précédent paragraphe !), je dirai donc ceci : une approche à la Bion de ce que Lacan nous a légué n'est pas absolument dépendante d'une mise en correspondance terme à terme, par exemple de l'« algèbre psychanalytique » (ou de la « topologie ») du premier et de celle du second – elle ne tirera rien non plus de leur commune « fin de partie » avec Joyce. Une telle approche échappe aussi à l'inusable et stérile dispute sur la priorité du langage sur la pensée ou de la pensée sur le langage. L'obstacle est également moins qu'on ne croit dans la technique de la scansion, dans la durée des séances, voire dans la possibilité ou pas d'y raconter un rêve (au sens ordinaire du mot) « au

11 C'est mon point de désaccord avec l'entreprise de F. Lévy dans *La Psychanalyse avec Wilfred R. Bion*, Campagne Première, 2014, par ailleurs si instructive. Voir mon commentaire sur le site Œdipe (<https://www.oedipe.org/prixoedipe/2015/levycastel>).

complet ». En revanche, et je m'engage plus résolument là-dessus, Bion exclut tout primat de la *transmission* de la psychanalyse sur sa *transformation*. La transmission n'est même, selon Bion, qu'un *effet en aval* de la transformation de la psychanalyse, *si cette transformation est correcte* (Bion a fait à ce propos des observations très suggestives sur le messianisme et l'hérésie, qu'il s'appliquait suffisamment à lui-même pour ne pas « faire école »)¹². La question préliminaire à tout traitement bionien possible du lacanisme ne discutera donc pas de la structuration théorique de la doctrine de Lacan, ou de la technique qui s'en déduirait, à coups d'analogies avec le maître anglais. Elle porte plutôt sur *l'esprit* avec lequel on aborde la psychanalyse : ses concepts se transforment-ils à mesure que nous devenons capables de *second thoughts* toujours plus pénétrantes sur nos pensées et nos pratiques autrement sédimentées et presque mortes, ou sommes-nous étranglés par toute une tradition de pensées pensées qui ne deviendront jamais pensantes ? Si Réel, Symbolique, Imaginaire n'est que le premier maillon d'une telle « chaîne » de vérités, et plus rien qui permette, par une auto-application inédite, d'en projeter la métamorphose, alors ce ternaire ne vaut rien – du moins pour un bionien.

12 Le plus odieux, à cet égard, ce sont les déclarations sanctimonieuses du type : « Avant de croire pouvoir dépasser Lacan, encore faudrait-il l'avoir compris ! », où se concentrent la plus grande perversité intellectuelle et l'attitude la plus antiscientifique qui soit. Car, bien évidemment, notre responsabilité est entière de *sélectionner* ce qui est vraiment « à comprendre » chez les auteurs du passé en fonction des problèmes qui se posent à nous aujourd'hui, sans oublier que la pertinence de notre sélection repose sur ceci que les auteurs *à venir* évalueront à leur tour ce que nous aurons retenu dudit passé. C'est ainsi qu'une association savante de psychanalystes se transforme en yechivah caricaturale, la hauteur spirituelle en moins : il est tellement commode de calquer la hiérarchie du groupe sur la « profondeur » des exégèses de plus en plus « autorisées » qu'en fournissent les membres d'élite. Heureusement, ce traditionalisme imbécile s'autodétruit de façon comique, quand on réalise que ce qu'on transmet de façon aussi pieuse que rigide, c'est précisément l'histoire des *sélections* aussi hardies que drastiques qu'a opérées Lacan dans Freud, Saussure et le reste, et *l'évaluation* rigoureuse à laquelle il s'est livré, en en tirant des conséquences inaperçues et en y détectant des incompatibilités. Mais comme toujours, l'esprit est perdu pour la lettre.